



SELECTION JEUNE TALENT NORMAND 2024 / 2025 COURSE AU LARGE EN SOLITAIRE

Depuis 2013, la Région accompagne l'accès de jeunes skippers à la course au large grâce au dispositif « Jeune Talent Normand ». Les objectifs du dispositif sont de :

- Mettre en avant l'excellence sportive de la Normandie et sa filière de formation,
- Permettre à un jeune marin de lancer sa carrière professionnelle,
- Avoir recours aux savoir-faire de nos entreprises nautiques,
- Valoriser l'image maritime du territoire,

Après avoir accompagné, Joan Ahrweiller, Sophie Faguet, Eric Delamare, Alexis Loison et Guillaume Pirouelle, la Région et la ligue de voile de Normandie lancent à nouveau le processus de sélection pour les deux prochaines années.

A l'issue des sélections, la Région mettra à disposition de la ligue de voile de Normandie et du lauréat pour les saisons 2024 et 2025, le Figaro Bénéteau III *Région Normandie*, un budget intégrant le fonctionnement du projet (frais d'inscription, assurance, entretien, préparation du bateau, équipements divers, etc) ainsi qu'un contrat de parrainage.

LES MODALITES DE SELECTION

1) Les conditions d'éligibilité

- ✓ Posséder une licence à la FFV dans un club normand en 2022* et 2023
- ✓ Etre majeur au 1^{er} janvier 2024
- ✓ Etre bizut de la Solitaire du Figaro
- ✓ Avoir une expérience de la course au large

* A défaut le candidat devra justifier (pour les années précédentes) un parcours sportif en Normandie (club, pôle, etc.)

2) Les modalités de dépôt et les pièces à verser au dossier

Un dossier de candidature doit être adressé par voie numérique à la Région Normandie et à la Ligue de voile de Normandie entre le 1^{er} juillet 2023 et le 31 août 2023 aux adresses suivantes : loic.querrec@normandie.fr / cedchateau@gmail.com

Ce dossier doit comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Président de Région
- Un CV nautique (supports, résultats en solitaire et/ou en équipage)
- Une présentation des objectifs et méthodologie de fonctionnement (entraînement, calendrier, budget, etc.).

3) Choix du candidat

Suite à l'analyse des dossiers, le jury (composé de la Région Normandie, de la Ligue de Voile de Normandie et des représentants techniques du dispositif) proposera aux candidats présélectionnés de participer aux tests de sélection et aux entretiens individuels qui se dérouleront du 4 au 6 octobre à Cherbourg-en-Cotentin (en fonction des conditions météo les tests pourront être décalés du 9 au 11 octobre). A l'issue des tests, un ou une candidate sera retenu(e) pour être le skipper de la Région Normandie pour les saisons 2024 et 2025.

Les qualités sportives, la motivation et les aptitudes à la gestion de projet seront des critères déterminants pour être retenu.

4) Le calendrier

- Dépôt des candidatures à partir du **1^{er} juillet 2023**
- Clôture des inscriptions : **le 31 août 2023**
- Tests de sélection : **du 4 au 6 octobre 2023 (en fonction des conditions météo les tests pourront être décalés du 9 au 11 octobre)**

Région Normandie - Site de Caen
Direction Jeunesse et Sports – Loïc Querrec
02 31 06 95 08
Abbaye-aux-Dames
Place Reine Mathilde
CS 50523 - 14035 Caen Cedex 1

